

Économie et société en Nouvelle-France : le cheminement historiographique dans la première moitié du XX^e siècle

Jean Blain

Volume 26, numéro 1, juin 1972

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/303149ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/303149ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Blain, J. (1972). Économie et société en Nouvelle-France : le cheminement historiographique dans la première moitié du XX^e siècle. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 26(1), 3–31. <https://doi.org/10.7202/303149ar>

ÉCONOMIE ET SOCIÉTÉ EN NOUVELLE-FRANCE: LE CHEMINEMENT HISTORIOGRAPHIQUE DANS LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XX^e SIÈCLE

JEAN BLAIN

Département d'histoire
Université de Montréal

Faire l'analyse historiographique de la Nouvelle-France sous l'angle économique et social, c'est, à la limite, articuler un plan de directions de recherche à un état de questions résultant de la mise en application d'une problématique dominante qui a certes varié au cours des siècles mais dont les préoccupations ont rarement coïncidé avec celles de l'histoire économique et sociale que nous cherchons à pratiquer aujourd'hui.

Si on met l'accent sur l'acquis en histoire économique et sociale de la Nouvelle-France sans tenir compte du long cheminement d'une historiographie politico-militaire, on se condamne, à première vue, à parler de peu de choses. Le plus grave, c'est qu'on risque ainsi de faire la part trop belle — ou mieux trop libre — aux perspectives d'avenir en les reliant quasi-exclusivement aux problématiques d'histoire économique et sociale qui sont aujourd'hui à la fine pointe de la recherche dans les historiographies les plus avancées du monde occidental. Les premiers balbutiements de l'histoire économique et sociale chez nous incitent, par leur peu d'importance, aux plaidoyers en faveur des modèles les plus prometteurs. Mais il est, selon nous, hasardeux de négliger le fait que ces balbutiements sont malgré tout liés par voie d'intégration, d'annexion ou de simple juxtaposition, à une historiographie dominante qui n'a rien encore de spécifiquement économique et sociale, qui continue à chercher sa voie et qui, par rapport aux théories nouvelles, constitue une force d'inertie dont il faut tenir compte.¹

¹ C'est cette force d'inertie qui fait que l'inventaire socio-économique amorcé récemment pour la Nouvelle-France du XVIII^e siècle s'insère encore dans une périodisation politico-militaire qui donne naissance à la branche du passé significativement nommée: "*La paix de Trente Ans*". Il paraît incontestable pourtant que dans une perspective économique et sociale, la coupure fondamentale correspondant au renversement de la

Tout comme l'histoire, l'historiographie connaît des périodes d'accélération, voire même parfois de révolution. Mais jamais celles-ci ne rompent totalement avec le passé historiographique dont elles portent nécessairement la marque. Il y a un continuum historiographique. Aussi, l'état des connaissances historiques doit-il se définir par la relation qui existe entre les théories sans cesse renouvelées de l'explication globale (qui aujourd'hui, en regard d'hier, privilégie les modèles socio-économiques d'interprétation) et les orientations historiographiques dont témoigne l'ensemble des œuvres qui se sont succédé au cours des décennies.

Négliger le pôle des problématiques que les historiens d'une génération donnée considèrent les plus riches, serait admettre un déterminisme historiographique excessif. D'autre part, tenir pour insignifiant le vecteur historiographique serait se satisfaire de théories dont on proposerait des applications alléchantes mais peu réalisables, ou encore dont on utiliserait des techniques qui risquent de fonctionner à vide.²

Nous nous proposons dans cette étude d'analyser le cheminement des recherches concernant l'économie et la société en Nouvelle-France dans leurs rapports avec l'historiographie dominante, depuis le début du XX^e siècle jusqu'en 1950, date à laquelle paraissait l'œuvre de synthèse de Lionel Groulx. Il s'agira ensuite de poursuivre l'analyse jusqu'à nos jours et de tenter de montrer comment les problématiques de l'heure peuvent s'articuler à l'état de nos connaissances.

LES CONCEPTIONS TRADITIONNELLES ET L'INITIATIVE D'ÉMILE SALONE

Que les préoccupations économiques et sociales hantent actuellement un bon nombre d'historiens de la Nouvelle-France

conjoncture se situe à la toute fin du XVII^e siècle et n'a rien à voir avec le traité d'Utrecht. Récemment, Cameron Nish étudiait ses "bourgeois-gentilshommes" dans le cadre administratif de l'intendance de Gilles Hocquart. On peut même avancer que la vieille tradition historiographique n'est pas étrangère au fait que Fernand Ouellet utilise la Conquête — phénomène politico-militaire — comme point de départ de son impressionnante enquête économique et sociale dont on voit bien pourtant qu'elle aurait eu besoin *logiquement* d'assises plus fermes dans le monde socio-économique de la Nouvelle-France.

² Faute d'avoir tenu compte du vecteur historiographique, l'analyse sociale de l'Hôpital-Général de Québec que Micheline D'Allaire vient de publier aboutit à des conclusions très minces. Comment étudier l'origine sociale de religieuses en fonction d'une société dont on ignore la stratification et au sujet de laquelle l'auteur doit finalement se rabattre sur les critères vagues et peu expressifs de "dominants" et de "dominés" ?

est un phénomène qui, au premier abord, n'a rien d'étonnant puisqu'il se rattache à un vaste mouvement occidental qui marque les recherches historiques en cours. Cependant il est assez curieux de constater qu'en ce qui a trait à la Nouvelle-France, ces préoccupations remontent plus loin dans le passé que ne le laisserait supposer l'état général de l'historiographie canadienne.

Dans une problématique de l'histoire qui privilégiait les dimensions politiques et nationales, la colonisation française de la vallée du Saint-Laurent s'est vite imposée comme une période close, refermée sur elle-même et qui ne rejoignait le présent qu'en ce qu'elle contenait le précieux dépôt des origines de la nation canadienne-française. La Conquête de 1763, événement militaro-politique, constituait non seulement une ligne de découpage naturel, mais une sorte de frontière au-delà de laquelle une toute nouvelle histoire commençait.

D'un point de vue historiographique, cette solution de continuité a permis aux historiens d'en finir rapidement avec l'interprétation politique de la Nouvelle-France. Ils n'avaient pas, comme pour le Régime britannique, à rajuster constamment leur optique sous l'influence d'un présent qui se modifie sans cesse et qui, selon les époques, a fait osciller l'interprétation entre le pôle du nationalisme canadien et celui du nationalisme québécois.

Après avoir, implicitement ou explicitement, défini les principes d'une colonisation idéale³ qui consiste à poser les gestes politiques nécessaires pour que la société métropolitaine "pro-vigne" sur les bords du Saint-Laurent, cette interprétation politique de la Nouvelle-France fait l'histoire de la transformation des cadres administratifs et, avec plus ou moins de bonheur selon l'état des sources, celle des administrateurs eux-mêmes : intendants et surtout gouverneurs, en mettant lourdement l'accent sur les événements militaires qui, par suite de la négligence jugée souvent criminelle de la France, acheminent la colonie vers sa perte.

³ La tendance la plus profonde et la plus durable chez les historiens de la Nouvelle-France a été de concevoir leur objet à partir d'un schéma de colonisation qui s'identifie non pas à la réalité du développement colonial mais à la *politique* — à l'idéal — de développement telle que proposée par l'état métropolitain. On trouve déjà en germe cette politique de développement chez les premiers chroniqueurs : Lescarbot, Champlain, Biard, Le Jeune, Boucher. Elle est officiellement proposée dans la charte de la Compagnie de la Nouvelle-France. On fait des efforts particuliers pour la mettre en œuvre à l'époque de Talon. Par la suite, le ministère de la Marine la maintient comme objectif à réaliser. Pour nos historiens, l'échec de la Nouvelle-France, c'est l'échec de cette *politique* que la France, qui l'a

On trouve déjà l'esquisse de cette explication politique chez Charlevoix⁴ et on peut dire que Garneau⁵ en donne tous les éléments essentiels. Après lui, et jusqu'aux historiens contemporains, l'effort dans cette voie de l'histoire politique consistera à étayer davantage l'interprétation tout en supprimant peu à peu la distortion que lui infligeait le récit appuyé des exploits missionnaires et guerriers.

L'unanimité rapidement acquise sur le sens de l'aventure politique de la Nouvelle-France — qui vaut malgré tout d'être remis en question dans le cadre d'une approche socio-économique de la réalité coloniale — a, pour ainsi dire, amené les historiens à s'attaquer à des couches plus profondes du "Régime français" à une époque où l'histoire de l'après-Conquête restait encore timidement constitutionnelle, c'est-à-dire superficiellement politique. Ainsi, les historiens de la Nouvelle-France bénéficiaient-ils — comme par compensation — de l'étude d'un passé qu'on con-

pourtant proposée jusqu'à la fin, a refusé de soutenir concrètement après 1672, en ne contribuant pas assez à augmenter les ressources humaines, financières et militaires de la colonie. Aussi, nos historiens jugent-ils que c'est la France par son incurie, et non par ses objectifs confrontés avec les possibilités du milieu, qui est responsable de la perte de la colonie. De la sorte aussi, l'échec de la *politique* de colonisation amène-t-il tout naturellement pour eux la brisure de la Conquête après laquelle une nouvelle *politique* de colonisation sera proposée.

⁴ F.-X. Charlevoix publie son *Histoire et Description générale de la Nouvelle-France* en 1744. La surcharge des éléments religieux et militaires, de même que le caractère étroitement chronologique de l'œuvre, contribue à masquer le cadre politique qui n'en est pourtant pas moins réel. C'est lui qui donne cohésion au fatras événementiel et qui, à la limite, puisqu'il émane de l'autorité des rois, cautionne l'entreprise "désintéressée" (voir l'*Avertissement* en tête de l'ouvrage) dont Charlevoix nous raconte les faits qu'il juge les plus marquants.

⁵ Chez Garneau, qui écrit un siècle après Charlevoix (1845), la trame politique apparaît d'une façon beaucoup plus nette, encore que le découpage en livres et chapitres ne corresponde pas parfaitement au fil conducteur. A l'interprétation *politique* de la Nouvelle-France, Garneau ajoute, la projetant depuis son époque, l'idée d'embryon *national* qui sera reprise par toute la lignée des historiens nationalistes. Citant la phrase de Raynal à propos de "la grande querelle de l'Amérique septentrionale" (c'est-à-dire: les guerres inter-coloniales), il écrit: "On ignorait que cette grande querelle était une guerre de races." (Edition de 1882, tome II: 352). Il peut sembler paradoxal d'affirmer que l'attitude nationaliste ouvre une première brèche dans la Conquête. Cette attitude souligne en effet un lien de sang et de culture entre les Canadiens de la Nouvelle-France et ceux de la *Province of Quebec* et du Bas-Canada. Mais la *nouvelle aventure politique* qui commence en 1763 reste tellement prédominante que le noyau "national" d'avant la Conquête n'est guère plus qu'une sorte de relique tout juste bonne à établir, en fonction des variantes des historiens nationalistes, les lettres de créance des Canadiens du Régime britannique.

sidérait comme bien mort et sans portée véritable sur le destin du Canada nouveau qui avait commencé à se bâtir avec l'arrivée des Britanniques. Aussi, est-il compréhensible qu'ils aient accédé naturellement à un palier d'analyse où l'on côtoie plus étroitement les hommes. En d'autres termes, ils firent un pas vers une évaluation un peu plus quantitative de la Nouvelle-France. En 1905, Emile Salone écrivait :

Sur les travaux des missionnaires, sur les voyages de découverte, sur cette bataille de soixante-dix ans qui dispute la Nouvelle-France à l'Iroquois et à l'Anglais, il se peut bien qu'on n'ait plus grand'chose d'important à nous apprendre. Mais il semble que, dans l'histoire de cette colonie, il y a une partie qui n'a pas encore été traitée comme il convenait, et que c'est précisément l'histoire de la colonisation.⁶

L'histoire de la colonisation, c'est-à-dire les bilans successifs du développement de la vallée du Saint-Laurent, voilà par où on allait rejoindre un peu mieux le Canadien du XVII^e et du XVIII^e siècles, et tenter de prendre la mesure de son petit univers. Salone, qui s'engageait dans cette voie, avait eu des précurseurs. Il mentionne lui-même les noms de Faillon, Ferland, Sulte et Rameau, mais pour ajouter aussitôt que le premier avait laissé son étude en plan à la date de 1675, que le second n'avait donné qu'un "précis", que le troisième manquait de sources et que le dernier avait cru bon de substituer le métier de propagandiste à celui d'historien.⁷ Puis il poursuit :

Au surplus, pour Rameau, comme pour Ferland, Faillon et Sulte, l'histoire de la colonisation française au Canada se réduit le plus souvent à l'histoire de la prise de possession du sol par les colons et de leur multiplication. Il reste encore après eux à donner le tableau du développement économique de la Nouvelle-France.⁸

Ce tableau, Salone le brosse à la manière des historiens français du début du siècle, c'est-à-dire par le choix de données écono-

⁶ Emile Salone, *La colonisation de la Nouvelle-France. Etude sur les origines de la nation canadienne française* (Paris, [1905]), IV. L'ouvrage a été réédité en 1970 par le Boréal Express, avec une présentation fort significative de Guy Frégault.

⁷ *Ibid.*, V-VI. Salone aurait pu inclure dans sa liste le nom de Parkman dont l'analyse, contenue dans *The Old Regime in Canada* (1874), est complètement biaisée par le préjugé sur la prédisposition de la "race germanique", et particulièrement de la "branche anglo-saxonne" à l'exercice de la liberté et du "self-government". Ce sectarisme masque cependant des idées plus fécondes comme par exemple la prédominance des valeurs militaires en Nouvelle-France reprise tout récemment par l'historien Eccles.

⁸ *Ibid.*, VI.

miques (sur l'agriculture, le commerce, l'industrie) qu'il imbrique à un ensemble politico-militaire déjà connu. Nous sommes encore loin évidemment des efforts conscients et systématiques pour rebâtir le réel vécu à partir d'éléments quantifiables de la vie quotidienne privée ou publique.

Du reste, Salone reste fortement influencé par les deux traits qui ont marqué jusqu'à lui l'historiographie dominante : la conception politique de la colonisation depuis Charlevoix et l'orientation nationaliste depuis Garneau.

Pour lui, il ne fait aucun doute que non seulement la colonisation *doit* procéder d'un plan défini à l'avance et mis en application par l'autorité métropolitaine via le ministère de la Marine et l'administration coloniale, mais encore que l'historien se doit d'en étudier le développement en référence constante avec le plan de colonisation. Aussi "Le tableau du développement économique de la Nouvelle-France" qu'il nous soumet est-il composé de manière à mettre en évidence les priorités de la politique coloniale beaucoup plus que les réalisations qui tiennent, par exemple, aux préorientations du milieu liées aux incitations d'un profit rapide.⁹

Quant à la dimension nationale, on la trouve déjà dans le sous-titre de l'ouvrage de Salone : *Etude sur les origines de la nation canadienne française*. Salone a lu Garneau. Il a également lu Rameau dont *La France aux colonies* porte comme sous-titre : *Etudes sur le développement de la race française hors de l'Europe*.¹⁰ La société coloniale que Salone étudie, c'est déjà l'embryon national de la collectivité canadienne-française des débuts du XX^e siècle. Parlant de la plaine du Saint-Laurent, il écrit dès la première page de son livre :

⁹ Salone parle abondamment du commerce des pelleteries. Mais il ne lui donne jamais la place que ce trafic occupe en réalité dans le processus du développement colonial. Reprenant à son compte la politique de colonisation de la métropole, il considère ce trafic comme une sorte de mal momentanément nécessaire mais qu'il importe de brider et à qui il reproche les difficultés d'enracinement de la société coloniale et finalement toute la faiblesse interne de la colonie, la faiblesse extérieure étant imputable aux gouvernements métropolitains, "trop souvent négligents, imprévoyants, incapables" (p. 458).

¹⁰ E. Rameau, *La France aux colonies. Etudes sur le développement de la race française hors de l'Europe. Les Français en Amérique. Acadiens et Canadiens* (Paris, 1859). A la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, les concepts de race et de nation étaient fort mal délimités et on utilisait souvent un terme pour l'autre. Voir les controverses que cette confusion a soulevées à l'époque de Groulx.

C'est là que la nation canadienne française a eu ses commencements modestes et glorieux, qu'elle a grandi au milieu des épreuves, que, contre toute espérance, elle a résisté à cent cinquante ans de domination étrangère, c'est de là qu'elle reprend une pacifique offensive et se remet à essaimer à travers l'Amérique anglaise.¹¹

Plus qu'une certaine grandiloquence qui porte sur l'objet étudié, c'est la démarche qui attire ici l'attention, démarche *consciemment rétrospective*, typique de la problématique des historiens nationalistes, et comportant, peut-être, plus qu'ailleurs, le risque de projeter sur le passé le contenu des idéologies contemporaines. Or le nationalisme de 1900 tel que vécu chez nous et perçu à l'étranger est foncièrement agriculturiste et messianique. L'essaimage à travers l'Amérique anglaise se passe de commentaires. Mais il y a plus grave. Parlant de la société canadienne au moment de la Conquête, Salone écrit :

Il n'est pas jusqu'à l'insuffisance de son développement économique qui ne soit favorable à la nation canadienne française. Marins, commerçants, se livrant à l'exploitation des mines, les nouveaux sujets tomberaient sous l'étroite dépendance de l'Anglais. Mais ce sont des laboureurs, rien que des laboureurs. Ils se suffisent à eux-mêmes.¹²

Pour Guy Frégault, l'erreur de ces lignes se réduit presque aux propositions d'une simple étourderie : "il se trouve que dans son livre même, dit-il, elle est réfutée, écrasée, anéantie par la masse de faits qu'apportent de nombreux et solides chapitres sur le développement économique et l'organisation de la colonie."¹³

Avouons que si "étourderie" il y a, elle est de taille. Je préfère croire — justement pour sauver la réputation de Salone — que sa conclusion n'est pas aussi éloignée de ses prémisses qu'un coup d'œil le laisse paraître. Perçue dans l'optique d'une politique de développement que Salone entérine et dont l'agriculture, même si l'objectif est la diversification économique, reste le pivot ; surtout associée par la quête des "origines" nationales à un concept de colonisation à la fois fondamental chez les nationalistes de 1900 et nettement étriqué en ce qu'il mène exclusivement à "ouvrir" des terres neuves, la colonisation

¹¹ Salone, *op. cit.*, 1.

¹² *Ibid.*, 459-460.

¹³ *Ibid.*, Réédition Boréal Express, 1970. Présentation de Guy Frégault,

de la Nouvelle-France pour Salone, en un ultime raccourci synthétique, pouvait fort bien se résoudre à l'implantation et à la propagation de ce qu'il appelle les laboureurs. Dans cette perspective, le tableau du développement économique dont il fait état se déroule comme par lui-même, mélange d'essais avortés (bois, mines), de réussites mal contenues et souvent dangereuses (fourrures) à l'intérieur d'un cadre dont l'essentiel, l'enracinement agricole, est assuré.

Encore un coup. Ce tableau du développement économique qu'il propose a une valeur inégale : le XVIII^e siècle ne reçoit pas toute l'attention qu'il mérite. Cela tient sans doute à une documentation plus abondante, difficile à maîtriser. Cela tient aussi dans l'ensemble de la documentation utilisée par Salone à une proportion moindre de pièces d'ordre économique qui ne nécessitent pas un traitement spécial de la part de l'historien.¹⁴ Car Salone a surtout fondé son ouvrage sur la correspondance officielle, s'obligeant ainsi à suivre les préoccupations diverses d'une décennie à l'autre des administrateurs métropolitains et coloniaux.

Mais tel qu'il est, avec ses faiblesses et ses aspects d'histoire économique et sociale qu'on peut juger aujourd'hui superficiels, l'ouvrage de Salone marque un moment important dans l'historiographie de la Nouvelle-France, non pas en lui imprimant une direction nouvelle, mais en la faisant accéder, comme indirectement, à une couche plus durable, moins éphémère du passé colonial de la vallée du Saint-Laurent.

Pour une première fois, la colonie comme telle, c'est-à-dire cet ensemble vivant de personnes qui se multiplient, d'institutions qui s'enracinent et se développent, d'activités qui se ramifient, de mentalités qui évoluent, reçoit de la part d'un historien de la Nouvelle-France, une attention soutenue. Elle en tire, malgré le schéma explicatif traditionnel, un sens concret, un sens du quotidien, un sens du commun que n'ont pu lui rendre ni Garneau, ni Parkman.

Ce qui compte ici, c'est moins le résultat obtenu (qui reste insatisfaisant) que l'explicitation, consciemment entreprise pour la première fois dans notre historiographie, des données écono-

¹⁴ Salone mentionne en bibliographie les principales séries des Archives des Colonies. Mais c'est surtout ce qu'il appelle lui-même la "correspondance générale" qu'il a utilisée. Il est sûr que celle-ci au XVIII^e siècle contient une foule de données économiques relatives à la colonisation. Mais il se trouve qu'elles ne sont pas déjà prêtes pour la consommation, comme c'est le cas par exemple à l'époque Talon.

miques et sociales de la première colonisation de la vallée du Saint-Laurent. Durant la dernière moitié du XIX^e siècle, la Nouvelle-France était ce passé lointain, mélange de traits délibérément grossis ou estompés servant à nourrir le réconfort et s'inscrivant par-delà la Conquête au cœur même d'un échec politique dont la conséquence avait été de forcer les Canadiens à prendre dans une nouvelle aventure un second départ, n'apportant guère avec eux que le souvenir nostalgique de leur première histoire. Avec Salone, ce qui prend un sens, ou plus humblement, ce qui se laisse deviner sous le même éclairage vieillot, c'est la société coloniale avec ses facteurs de croissance, ses limites, ses freinages, sa structuration et ses assises matérielles.

La méthode de Salone reste empirique, instinctive. Elle repose fréquemment sur la donnée économique exemplaire et sur la source qualitative. Surtout, Salone ne fait qu'effleurer son sujet. Mais il trace une voie pleine de promesses dont on s'étonne qu'elle n'ait pas été explorée davantage depuis soixante ans. Pour la génération des historiens actuels, *La colonisation de la Nouvelle-France* de Salone invite au dépeçage chronologique, à des recherches plus rigoureuses, plus approfondies, sur la société et l'économie. C'est qu'ils ressentent l'aiguillon des problématiques nouvelles, conscientes et systématisées, qui par le biais de la quantité et de la structure cherchent à créer le passé global. Ils évaluent ainsi avec une impatience mal contenue le chemin qui reste à parcourir.

Au début du siècle, la situation était différente. Dans la tradition historiographique de l'époque, un ouvrage comme celui de Salone, justement parce qu'il s'inscrivait dans la ligne de l'interprétation généralement admise, avait un petit air achevé qui recommandait aux historiens de s'occuper à d'autres aspects de la vie en Nouvelle-France. Sauf pour des détails habituellement sans portée qui nourrissaient l'appétit de la controverse, on n'avait pas alors la remise en question facile, ni un goût très prononcé pour ce que l'on appelle aujourd'hui les directions de recherche. On s'intéressait davantage à "compléter" (dans le sens additif du terme) la connaissance d'un passé "objectif" dont tout le monde savait déjà les lignes de force.¹⁵

¹⁵ On peut présumer qu'aux yeux des contemporains, l'ouvrage de Salone éclairait un aspect de la vie en Nouvelle-France, l'aspect économique-social, de la même façon que l'œuvre de Mgr Gosselin, à la même époque, jetait de la lumière sur l'histoire de l'Eglise coloniale.

L'ÈRE DE LA DIFFUSION DES CONCEPTIONS TRADITIONNELLES

Mais il y a peut-être plus important que la bonne conscience historiographique pour expliquer le peu d'effets d'entraînement de l'ouvrage de Salone au début du XX^e siècle. Sa parution correspond en effet au moment où l'histoire du Canada fait son entrée dans les collèges du Québec avant d'accéder de façon permanente aux chaires d'université.¹⁶ Ce phénomène de diffusion, par les énergies qu'il mobilisait, n'a pas été sans influencer l'historiographie canadienne-française du Canada en général et de la Nouvelle-France en particulier.

Contemporaine de la fondation de la *Société du parler français*, de l'*Association catholique de la jeunesse canadienne-française*, de la *Ligue nationaliste*, l'accession de l'histoire du Canada aux programmes de Belles-Lettres et de Rhétorique avait pour but de mousser l'ardeur patriotique et nationaliste (au sens bourassiste du terme) de l'élite canadienne-française qu'on formait. Des protagonistes du mouvement, comme l'abbé Lionel Groulx, ne s'en sont jamais caché. Ils se félicitaient même de la *nationalisation* "des sujets de composition française au baccalauréat de Rhétorique, et, par une conséquence naturelle, des sujets de composition dans les classes", ce qui permettait aux étudiants d'inventer en trois parties rigoureusement égales, flanquées d'un exorde et d'une péroration, des palabres riches d'allure mais vides de sens historique, qu'on mettait dans la bouche de Papineau, de Lafontaine, de Dollard ou de Mgr Plessis.¹⁷

Étroitement lié dans ses objectifs au développement du sens patriotique de l'élite québécoise, l'enseignement de l'histoire du Canada allait avant tout faire une consommation surabondante de faits et d'explications politiques et constitutionnels. Parlant du manuel qu'il a rédigé en 1905-1906 à l'intention de ses rhétoriciens de Valleyfield, l'abbé Groulx déclare en 1913:

¹⁶ Selon le chanoine Groulx, il semble qu'au début du XX^e siècle il n'existait aucun manuel convenable d'histoire du Canada dans les collèges du Québec. Certaines institutions utilisaient même des manuels de langue anglaise. Voir Lionel Groulx, *Mes mémoires*, Tome I, 1878-1920 (Montréal, Fides, 1970), 214.

¹⁷ Lionel Groulx, "Henri Bourassa et la chaire d'Histoire du Canada à l'Université de Montréal", *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. VI, no 3 (décembre 1952): 430-439. Sur le caractère patriotique et nationaliste de l'œuvre historique de l'abbé Groulx dès ses origines, voir: Jean-Pierre Gaboury, *Le nationalisme de Lionel Groulx — Aspects idéologiques* (Ottawa, 1970). En particulier le chapitre IV: L'histoire, 91-133.

Dans la partie qui a pour objet la domination anglaise, je sais par exemple, que tous les régimes politiques depuis 1764 jusqu'à 1867 sont assez longuement exposés, quelquefois même avec le texte des statuts, de façon à mettre en lumière l'évolution progressive de nos libertés politiques. Toutes les luttes constitutionnelles de Bédard, de Papineau, de Lafontaine, de Cartier y sont racontées en de larges chapitres. Il s'y rencontre aussi des chapitres conclusifs où l'on démontre la situation juridique de la langue française depuis 1760, le rôle des Canadiens-français dans la conquête des libertés constitutionnelles. Au chapitre de la Confédération, les élèves apprennent sans doute l'histoire de la *Conférence de Québec*, les attributions du pouvoir central et des pouvoirs provinciaux, les clauses concernant la langue française, le mariage et les droits scolaires des minorités. Mais ils y apprennent aussi les avantages de la Confédération au point de vue commercial, militaire, religieux et national. J'y vois encore un développement sur les *inconvenients* du régime fédéral, et une conclusion qui vient établir le caractère *anglo-français*, — et non *anglo-saxon* — de la Confédération canadienne. Plus loin à propos de l'article 93 relatif aux minorités, c'est toute la question scolaire dans les diverses provinces de la Puissance qu'on expose par le menu. Puis, pour terminer, des notes sur les limites de notre autonomie, sur les perspectives de l'indépendance, de l'annexion aux Etats-Unis, et sur l'avenir des Canadiens-français...¹⁸

Dans ce texte, l'abbé Groulx non seulement résume-t-il l'essentiel de son manuel en ce qui touche le Régime britannique, mais il en donne aussi le schéma explicatif et les points d'insistance. Fortement tributaire de Garneau pour la période de 1760 à 1840 et de Turcotte (*Le Canada sous l'Union*) pour celle qui suit, le petit manuel s'orne il est vrai de quelques bilans sommaires sur "l'état du pays" en 1760, en 1791, en 1840 et en 1867. Mais ce sont des appendices résumant les données de la population, le progrès matériel et surtout les courants de la littérature et de la vie intellectuelle. Ils s'ajoutent, sans la modifier d'aucune façon, à une armature politico-constitutionnelle bien délimitée.¹⁹

"Je suis assuré, disait l'abbé Groulx en 1913, qu'un régime analogue existe dans la plupart des collèges et des séminaires

¹⁸ Lionel Groulx, "Henri Bourassa et la chaire d'Histoire du Canada à l'Université de Montréal", *op. cit.*: 432-433.

¹⁹ Lionel Groulx, *Manuel d'Histoire du Canada*, Rhétorique 1905-1906, 3 tomes non paginés. Archives de la Fondation Lionel-Groulx et de l'Institut d'histoire de l'Amérique française, Outremont. L'histoire de la Nouvelle-France couvre environ la moitié du texte qui est rédigé sur le recto de la feuille, le verso étant utilisé pour les citations, les commentaires, les notes dont plusieurs sont postérieurs aux années 1905-1906.

de la province.”²⁰ En ces premières décennies du XX^e siècle, l’histoire du Canada, bâtie au siècle précédent et profondément affectée du coefficient politique et constitutionnel, entrait dans une longue phase de diffusion aux différents niveaux scolaires. Dans le pénible cheminement des Canadiens français vers la prise de conscience de leur propre existence nationale, c’était sans doute là une étape essentielle à franchir. Par ailleurs, cette diffusion, motivée par les besoins d’éducation nationale, allait pour longtemps mobiliser le meilleur des énergies et des talents des historiens qui se mueront volontiers en missionnaires de la vérité historique.

Car assez curieusement et non sans effets négatifs sur le développement de l’historiographie au Canada français, le mouvement de diffusion, répandu dans le secteur des collèges classiques, atteignit bientôt l’université qu’on semblait considérer moins comme un centre de recherches en histoire que comme le lieu de coordination du réseau de transmission.

L’abbé Groulx donne à l’Université Laval de Montréal sa première conférence historique le 3 novembre 1915. Dans son esprit, il ne fait aucun doute que l’inauguration de ces conférences est liée au plaidoyer d’Henri Bourassa en faveur d’un enseignement supérieur de l’histoire du Canada.

Or ce qui préoccupe Bourassa, c’est d’inculquer par l’histoire “à la jeunesse canadienne la connaissance véritable des droits et des obligations du peuple canadien”; c’est encore d’expliquer “aux citoyens de demain le mécanisme si complexe de l’Empire britannique et leur faire connaître leurs droits et leurs devoirs de *Canadiens* à l’égard de l’Angleterre et de l’Empire”.²¹ On reconnaît ici un certain nombre d’idées reçues: la primauté de l’histoire politique et constitutionnelle; l’histoire considérée comme un dépôt de connaissances déjà acquises et qu’il s’agit surtout de professer et de répandre; enfin, le caractère immédiatement utilitaire de l’histoire et de son enseignement.

Bien sûr, l’abbé Groulx n’est pas Henri Bourassa. Au plaidoyer de ce dernier, il aurait sans doute donné une nuance qu’on qualifierait aujourd’hui de plus québécoise, ou pour le moins, de plus canadienne-française. Toutefois, ses antécédents comme

²⁰ Lionel Groulx, “Henri Bourassa et la chaire d’Histoire du Canada à l’Université de Montréal”, *op. cit.*: 432. Voir dans le même article le témoignage de l’abbé Chartier qui corrobore celui de l’abbé Groulx.

²¹ *Ibid.*: 430, 436.

professeur de collège, ses liens avec les organisations nationalistes, son œuvre à *L'Action française*, ses premières publications historiques tirées de ses conférences données à l'Université: *Nos luttes constitutionnelles* (1915-1916), *La Confédération canadienne, ses origines* (1918), tout cela incline déjà à penser que l'historien privilégie les dimensions politique et nationale de l'histoire, les problèmes de la survivance et le rôle hautement éducateur du passé.

Du reste, avec le recul des années, on peut voir que l'œuvre historique tout entière de Groulx vient confirmer ces tendances. L'homme est foncièrement un historien de synthèse, passionné pour une histoire qui débouche moins sur la connaissance du passé, que sur les motifs que ce passé offre d'être fier aujourd'hui et confiant pour demain.²² Au total, il crée peu mais il restructure et présente admirablement bien les données acquises dans une langue d'une puissance évocatrice qui ne laisse pas encore aujourd'hui de séduire. Bref, un maître-diffuseur.

Mais la médaille a son revers. Pendant que le meilleur des énergies est mobilisé de haut en bas à imprégner les esprits d'histoire du Canada — jusqu'à en dégoûter un bon nombre de rhétoriciens — l'historiographie au Québec fait peu de progrès. Elle épuise ses réserves. Par ailleurs, mue par le dessein, avoué ou non, de former des citoyens éclairés et des patriotes, elle se retranche volontiers dans l'histoire politico-constitutionnelle, bâtie selon la ligne canadienne ou canadienne-française.²³ A l'époque où l'abbé Groulx prononce à Montréal ses conférences sur *Nos luttes constitutionnelles*, à Québec, Thomas Chapais dispense son *Cours d'histoire du Canada*, véritable prototype de la conception et de la problématique qu'on se fera encore longtemps du Régime britannique, avec une structure de récit et des divisions qu'on vient à peine de bousculer, du moins dans l'historiographie canadienne-française.

Et l'étude de la Nouvelle-France ? Ce qui précède montre que dans la politique de diffusion de l'histoire canadienne au

²² Voir les textes de l'abbé Groulx qui portent sur l'histoire ou l'enseignement de l'histoire, en particulier: "Notre Histoire", *L'Action française*, vol. II, no 8 (août 1918): 338-356. Cet article remanié est reproduit dans *Notre Maître le Passé*, première série (Montréal, 1924). "Ma conception de l'histoire", *L'Action nationale*, vol. XLIX, no 8 (avril 1960): 603-617. *L'Histoire du Canada français — Son enseignement* (Montréal, 1961).

²³ La controverse sur les causes de l'Acte de Québec (Cf. les positions de Chapais et de Groulx) donne une bonne idée des "possibilités de manœuvre" à l'intérieur des limites étroites imposées par les contraintes de l'histoire nationaliste à cette époque.

début du XX^e siècle, elle ne constitue pas une préoccupation dominante. Pourtant, pendant longtemps encore, on continuera à lui accorder dans les synthèses un nombre de pages sensiblement équivalent à celles qui sont consacrées à l'époque qui suit et dont les limites ne cessent de s'allonger. C'est que de plus en plus, de Garneau à Groulx, à travers Rameau et même Salone, elle prend valeur de témoignage sur les origines nationales (sur *la naissance d'une race*, dira Groulx) et sur les qualités physiques et morales des ancêtres. L'essentiel à l'époque de Groulx, historien des années 1920, c'est le combat pour la survivance. La Nouvelle-France, image de la pureté primitive, sera là pour le nourrir.

Mais d'un point de vue historiographique, au niveau où se bâtit l'interprétation qui se veut globale (ce qui exclut un certain nombre de monographies et d'articles précieux mais qui sont sans répercussions immédiates) cette Nouvelle-France marque le pas et il lui arrive même de régresser.

Pendant trente ans, de 1915 à 1945, il ne fait pas de doutes que l'abbé Groulx est l'historien incontesté — sauf sur des points sans importance comme l'affaire Dollard — de l'interprétation globale de la Nouvelle-France. Dans son cours inédit de 1905-1906 conçu pour ses étudiants de Valleyfield, il a incorporé, dit-il, "toute la substance de nos meilleurs historiens : Ferland, Garneau, Chapais [il s'agit du Talon publié en 1904], Salone . . .".²⁴ En réalité, le texte de base repose à peu près exclusivement sur Garneau et Ferland. L'ouvrage de Salone n'a été utilisé que pour des ajoutés au récit.²⁵ De périodisation classique (1492-1603, 1603-1663, 1663-1760), le manuel présente des carences évidentes au XVIII^e siècle où l'auteur, faute de meilleure structuration, doit s'en remettre à la division administrative des gouvernements de Vaudreuil, de Beauharnois, de La Galissonnière, etc.

Ce qui attire l'attention et révèle déjà les tendances du futur historien, c'est le bilan de 1713, le seul qui existe à travers le récit. Relativement à l'ensemble, il occupe de très nombreuses pages, témoignant du goût évident de l'auteur pour la description synchronique et de sa parfaite aisance à brosser le tableau d'une époque en faisant abstraction des détails superflus. Surtout, et

²⁴ Lionel Groulx, "Henri Bourassa et la chaire d'Histoire du Canada à l'Université de Montréal", *op. cit.*: 432.

²⁵ Lionel Groulx, *Manuel d'Histoire du Canada*. Il est probable que l'abbé Groulx a commencé à rédiger son texte avant de connaître l'ouvrage de Salone.

c'est là véritablement le lien qui rattache cette première ébauche de synthèse aux synthèses qui suivent, le bilan de 1713 porte bien davantage sur l'être et la qualité des colons que sur leurs activités.²⁶

Le bilan de 1713, c'est déjà, ajouté à un développement qui s'insère à la fin de la période 1492-1603 et qui s'intitule "Pureté de nos origines", l'esquisse de ce que sera *La naissance d'une race*, publiée en 1919 et rééditée en 1930 et 1938. En tête de la première édition de cette œuvre, l'abbé Groulx écrivait: "Ceci n'est tout au plus qu'un ouvrage de vulgarisation. Peut-être y trouvera-t-on une disposition nouvelle, une mise en œuvre originale de la matière historique."²⁷ En fait, l'ouvrage puise largement aux sources imprimées déjà exploitées (*Relations, Edits et Ordonnances*, etc.) et davantage encore aux œuvres des historiens, de Charlevoix à Salone en passant par Faillon, Ferland, Sulte, Parkman et bien d'autres.²⁸ Mais ce qui importe c'est la "disposition nouvelle, [la] mise en œuvre originale" dont parle l'auteur.

Elle est conçue pour mettre en évidence la naissance et le développement d'un groupe humain marqué au front du "sceau des prédestinés".²⁹ Elle ne s'embarrasse pas, comme chez les devanciers, d'une chronologie étroite qui risque de faire perdre l'essentiel de vue. Au départ, un chapitre intitulé "Le colon venu de France" expose le nombre, l'origine géographique, les qualités physiques et les qualités morales des immigrants en Nouvelle-France qui appartiennent "en grande majorité à la classe des artisans et à celle des travailleurs du sol".³⁰ Ces immigrants, Groulx les situe ensuite dans leur nouveau milieu (chapitre II) : le pays avec le défi de sa démesure et de son climat rigoureux; le gouvernement avec ses contraintes auxquelles les possibilités d'indépendance des colons apportent un freinage³¹; l'Eglise qui pacifie et discipline des énergies "qui pourraient

²⁶ Dans l'ordre, les sous-titres du bilan de 1713 se lisent comme suit: piété des Canadiens; bravoure, vigueur physique, passion des armes; les femmes canadiennes; la société à Québec en 1720; facultés intellectuelles; goût de la vie indépendante; esprit vantard; coureurs de bois; aptitudes pour les arts manuels; industrie; agriculture; la ferme; le commerce intérieur; le commerce extérieur; la justice.

²⁷ Cité dans la préface de la 2^e et de la 3^e éditions, *La naissance d'une race* (Montréal 1938), 10.

²⁸ On remarque par rapport à 1905 l'absence assez étonnante de Garneau.

²⁹ Lionel Groulx, *La naissance d'une race*, 284.

³⁰ *Ibid.*, 39.

³¹ Groulx s'élève contre les positions de Tocqueville, de Rameau et de Parkman concernant le caractère despotique du régime politique colonial.

devenir débordantes".³² Inscrit dans ce cadre américain qui le modifie³³, l'immigrant et sa progéniture procède à "l'établissement de la colonie" (chapitres III et IV). Le premier paragraphe donne à la fois le sens et le ton des pages qui suivent :

Ce chapitre pourrait s'intituler: le triomphe de l'énergie paysanne. Ce sera l'histoire de la conquête du sol, conquête laborieuse s'il en fut. L'établissement des Français en ce pays reste un étonnement de notre histoire. Seule, nous le verrons, la patiente et infatigable énergie du paysan, aidée de la Providence, a pu opérer ce prodige.³⁴

Ce que Groulx raconte en effet en mettant en évidence la longue série des obstacles à vaincre, c'est le difficile enracinement des colons français dans le cadre seigneurial et rural du Saint-Laurent moyen de 1632 à 1760. Ce qui a précédé, dit-il, "nous apparaît comme une longue suite d'avortements et d'échecs". Il fallait d'abord mettre à la raison le marchand de fourrures qui "de par son caractère et sa fonction" ne pouvait être que "l'ennemi de la colonisation".³⁵ Étroitement lié par le sens univoque qu'il donne à son concept de colonisation, Groulx nous décrit la création des premières seigneuries, le défi des guerres iroquoises, l'erreur que constitue la création de la Compagnie des Habitants, ce "pacte de famille" qui "continue le commerce à son profit en songeant le moins possible à la colonisation"³⁶, enfin la stabilisation provoquée par l'intendance de Talon dont le résultat essentiel fut l'augmentation de la population et l'accroissement des terres en culture. Après 1672, Groulx salue comme malgré lui "l'incoercible éparpillement" qui a permis aux "géants fameux" de la découverte de mettre "à la marge de notre histoire je ne sais quel passionnant merveilleux".³⁷ Toute *marginale* qu'elle fut, cette épopée a enrichi le "capital moral" de la race, préparé une "élite de grands commerçants" et "favorisé l'expansion missionnaire". Mais elle eut le tort irré-

³² *Ibid.*, 128.

³³ On trouve dans le chapitre sur "le milieu" les germes d'une position "frontiériste" qui sous-tend d'ailleurs, mais implicitement, le chapitre de conclusion sur "la race nouvelle".

³⁴ *Ibid.*, 131.

³⁵ *Ibid.*, 131, 136. Groulx n'est pas le premier de nos historiens à privilégier un type de colonisation qui suppose un peuplement intensif, une large base agricole et une éventuelle diversification économique. Mais personne depuis Charlevoix n'a peut-être autant déprécié, par contraste, la colonie-comptoir.

³⁶ *Ibid.*, 140.

³⁷ *Ibid.*, 186-187.

parable de distraire des richesses essentielles de l'enracinement et avant tout, de l'exploitation productrice par excellence, l'agriculture, "ce travail générateur à puissance indéfinie".³⁸ Autres distractions tout aussi néfastes : la deuxième guerre iroquoise et la série des conflits intercoloniaux. A travers ces obstacles, se raconte la lente multiplication des hommes, des terres qu'ils cultivent, des fruits de leur labeur, jusqu'à l'effondrement du rêve en 1763.³⁹

De l'épreuve sort malgré tout "la race nouvelle". C'est l'objet du dernier chapitre. Race nouvelle par la fusion des provincialismes d'origine, dans un cadre nouveau obligeant à des expériences collectives nouvelles. Suit, emprunté aux voyageurs, l'inventaire maintes fois refait des caractéristiques physiques et morales de cette race nouvelle. Nous sommes par là ramenés au point de départ de l'ouvrage et surtout à ce que Groulx considère comme l'essentiel : l'être même de la collectivité (par rapport à son agir) que le défi du temps et du milieu a réussi à transformer pour le rendre original, unique, homogène. "Le petit peuple canadien de 1760 possédait tous les éléments d'une nationalité : il avait une patrie à lui, il possédait l'unité ethnique, l'unité linguistique ; il avait une histoire et des traditions ; surtout il avait l'unité religieuse, l'unité de la vraie foi."⁴⁰ Celui qui connaît l'historiographie nationaliste traditionnelle de la Conquête à la Confédération doit admettre qu'il aurait été difficile de mieux aboutir la Nouvelle-France aux régimes qui suivent.

Mais au prix de quelles déformations ? L'abbé Groulx exploite à fond la veine nationaliste que lui ont fournie ses devanciers depuis Garneau. Quoi qu'il en dise, ce nationalisme exacerbé — dont les angles seront adoucis dans les œuvres ultérieures — a ici une résonance raciste. La nation, la culture dont il parle plongent des racines obscures dans la chair et le sang. D'un point de vue historiographique, cette tendance est importante. Jamais, jusqu'à la publication de *La naissance d'une race*, on avait mis pareil accent sur la façon de devenir de la

³⁸ *Ibid.*, 188-189. Pour étayer son affirmation sur "l'élite de grands commerçants [qui] sauront triompher de leurs rivaux anglo-américains et fonder un véritable monopole français de la fourrure américaine", Groulx utilise l'annexe à la lettre des lords du commerce à Egremont du 8 juin 1763, publiée dans les *Documents constitutionnels 1759-1791*, 1^{ère} édition (Ottawa, 1911), 75. Curieuse source qui, à sa façon, témoigne pour le Groulx de cette époque de l'intérêt accessoire de son affirmation.

³⁹ *Ibid.*, 193-230.

⁴⁰ *Ibid.*, 283.

collectivité en Nouvelle-France, perçue dans une unité quasi infrangible.

Dans cette "mise en œuvre originale de la matière historique", aucun détail n'est faux, mais tout est agencé pour servir de pâture à ce héros un peu monstrueux de la nation ou de la race.⁴¹ L'événement politique, le fait économique, y compris même cette assise agricole si longuement décrite, n'ont pas de valeur historique en soi. Ils ne sont importants que dans la mesure où la race les assume et en est modifiée. Le social non plus n'existe pas. Son cadre se confond avec celui de la race. Il y a bien les nobles, les seigneurs, les marchands, les laboureurs, les petits artisans⁴², mais les différences que ces termes soulignent s'effacent sous la formidable poussée du dénominateur commun de la race.

Au total, une histoire exaltante mais étriquée qui incite à l'orgueil, et non à la recherche. C'est ici qu'on mesure le recul par rapport à Salone...⁴³ Avec *La colonisation en Nouvelle-France*, la voie paraissait s'ouvrir vers un approfondissement de l'économie et de la société. Avec *La naissance d'une race*, c'est l'ethnie finalement — avec son sens ambigu — qui occupe tout le paysage, une ethnie historiographiquement stérile, puisque son identification rigoureuse est précisément un des derniers aboutissements de la démarche historique.

"Ouvrage de vulgarisation", disait Groulx en tête de la première édition de *La naissance d'une race*. Il faut prendre le mot dans son acception première. Au vrai, il s'agit d'une œuvre de diffusion qui, pour la Nouvelle-France, représente à elle seule l'historiographie dominante de 1918 à 1950.

Oeuvre de maturité aussi. Groulx l'a composée à l'âge de quarante ans. Il est septuagénaire quand paraît en 1950-1952 sa dernière synthèse, *l'Histoire du Canada français depuis la dé-*

⁴¹ Nous sommes ici au cœur même de la problématique de Groulx. Le "problème" historique pour lui c'est l'identification de l'être national, dans sa continuité à travers les épreuves et les défis du temps. L'incitation d'une pareille démarche se situe au centre des défis actuels. Son objectif n'est pas une meilleure existence du groupe national (ce qui est le but de l'historiographie nationaliste plus récente: cf. Séguin, Frégault, Brunet) mais le mieux-être de la nation.

⁴² Lionel Groulx, *La naissance d'une race*, 267.

⁴³ Une étude attentive de *La naissance d'une race* nous montre malgré tout jusqu'à quel point Groulx est redevable à Salone pour l'utilisation des faits qui sous-tendent sa thèse. Mais il s'agit d'un Salone démantelé dont on choisit certaines pièces en laissant les autres de côté.

couverte.⁴⁴ Il y a déjà fort à parier que l'essentiel du message n'aura pas changé en dépit d'une nouvelle "mise en œuvre" de la matière historique. Groulx nous explique, après s'être excusé de l'absence de bibliographie :

Au reste — l'on s'en est peut-être aperçu — l'histoire qu'on vient de lire a été tirée presque exclusivement des documents d'archives. Une cote d'archives n'intéresse que les spécialistes. En outre, l'auteur le confesse, il n'a guère lu, parmi ses prédécesseurs, que les bons monographistes. Non, certes, qu'il dédaigne les autres. Il n'a voulu se laisser imposer ni leurs jugements sur les hommes et les faits, ni cet arrangement des matériaux qu'on peut appeler l'architecture de l'histoire.⁴⁵

Il est clair que l'historien qui, dès les années 1930, avait conçu "le projet d'une Histoire du Canada en dix à quinze volumes"⁴⁶ a accumulé un grand nombre de renseignements à partir des documents d'archives, renseignements qu'il a utilisés pour sa synthèse de 1950.⁴⁷ Par ailleurs, il est non moins évident que la base "factuelle" ne s'est guère améliorée depuis Salone, et que le progrès qu'on peut trouver est dû, pour une part importante, aux monographies de Delanglez⁴⁸, de Frégault⁴⁹ et de quelques autres.

Ce qui intéressait Groulx, homme de synthèse et historien de diffusion, c'est, pour reprendre son terme, l'architecture du récit et surtout l'interprétation qui pouvait la motiver. L'architecture de la partie Nouvelle-France de l'*Histoire du Canada français depuis la découverte* diffère sensiblement, il est vrai, de celle de

⁴⁴ Lionel Groulx, *Histoire du Canada français depuis la découverte* (Montréal, L'Action nationale, 1950-1952), 4 vol.

⁴⁵ *Ibid.*, II: 275.

⁴⁶ *Ibid.*, I: 5.

⁴⁷ Renseignements qu'il a aussi utilisés dans des monographies excellentes touchant en tout ou partiellement la Nouvelle-France: *L'enseignement français au Canada*, I et II (1931 et 1933); *La découverte du Canada — Jacques Cartier* (1934); *Notre grande aventure — L'Empire français en Amérique du Nord, 1535-1760* (1958).

⁴⁸ Spécialiste de la découverte et des missions dans le centre-ouest, Jean Delanglez a écrit, entre autres ouvrages: *Some La Salle Journeys* (1938); *Frontenac and the Jesuits* (1939); *Hennepin's Description of Louisiana* (1941); *Life and Voyages of Louis Jolliet, 1645-1700* (publié en 1948 et traduit en français en 1950).

⁴⁹ Une partie de l'ouvrage intitulée: "Histoire d'hier en marche, 1713-1754" évalue les problèmes politiques, la crise économique de la première moitié du XVIII^e siècle et la lutte des expansionnismes français et anglo-américains à la lumière des forces et des mentalités déterminantes, II: 15-74. Ce développement n'existe pas dans Salone, mais Frégault l'avait esquissé dans le premier chapitre de *La civilisation de la Nouvelle-France* (Montréal, Société des Editions Pascal, 1944).

La naissance d'une race. Groulx revient à la ligne chronologique, avec des coupes, une périodisation et des points d'insistance qui s'apparentent à ceux de Salone: Le caractère pénible des origines, les réalisations de la période Talon, la guerre dominant le dernier quart du XVII^e siècle, le bilan de 1713, les "accomplissements" de la paix de Trente Ans et la débâcle finale.

Mais, et c'est le plus important, cette architecture qui reste historiographiquement classique, est comme rebâtie autour du thème central de l'être national de sorte que, de 1918 à 1950, l'édifice de l'histoire a pu changer quelque peu, mais il reste essentiellement le dépôt sacré de ce que Groulx, à l'origine, nommait la race, celle-ci étant toujours dotée des mêmes caractéristiques, du même poids, de la même valeur.

En somme de 1905 à 1950, la Nouvelle-France a perdu le caractère concret, mesurable, quantifiable dont on entrevoyait l'esquisse chez Salone. Elle est devenue ce passé lointain au contour un peu vague qu'une langue pleine d'appréts et de ressources se plaît à évoquer beaucoup plus qu'à décrire avec précision.

Comme chez un certain nombre d'historiens du XIX^e siècle, elle a valeur d'exemple. Mais chez Groulx, l'exemple n'est plus seulement le haut fait d'armes ou le trait d'héroïsme; l'exemple prêché aux générations vivantes, c'est l'ethnie tout entière qui traverse d'innombrables difficultés mais n'en présente pas moins, dans sa spécificité, l'image de la mesure, de l'équilibre et de la vertu.

A son tour, cette image a tendance à s'imposer comme terme de référence à la même ethnie que menacent les événements de l'après-Conquête, période qui reste l'objet de prédilection sinon de l'historien, du moins du chef nationaliste que fut Lionel Groulx. En Nouvelle-France, selon lui, les défis relevés ont forgé l'âme nationale. Après 1763, ils sont d'un autre ordre. Ils visent directement l'intégrité de cette âme nationale. Pour mesurer ce que l'être des Canadiens français risque de perdre, il ne faut pas cesser de redire ce qu'il fut à sa naissance. Image attachante, peut-être, que cette Nouvelle-France, berceau de la race, mais image figée qui ne porte plus en elle l'incitation à se nuancer, à s'enrichir, à se parfaire. C'est la négation même de l'histoire et la porte ouverte à l'imagerie et à la caricature.⁵⁰

⁵⁰ Un exemple de caricature: *La naissance d'une nation* de Gérard Filteau (Montréal, Editions de l'A.C.-F., 1937), 2 vol. Je ne parle pas

Bâtie avec beaucoup de talent et d'enthousiasme, la Nouvelle-France de Groulx, celle de *La naissance d'une race* comme celle de *l'Histoire du Canada français depuis la découverte*, visait consciemment ou non à nourrir le patriotisme des lecteurs. Jusqu'à la fin, le professeur de rhétorique devenu professeur d'université et historien de carrière resta un maître diffuseur. Cette vulgarisation — au sens premier du terme — était sans doute nécessaire. Une étude approfondie pourrait certes montrer l'influence que la Nouvelle-France de Groulx (surtout l'influence de *La naissance d'une race* qui de 1918 à 1950 fut le seul ouvrage important de synthèse sur la période coloniale française) exerça sur les manuels d'histoire du Canada du niveau élémentaire, secondaire et collégial qui parurent de 1925 à 1960.⁵¹

Il est indéniable que cette emprise d'un homme, qui fut finalement beaucoup plus qu'un historien, a eu et continue à avoir, dans des domaines autres que l'histoire, des effets importants. Il est certain aussi qu'elle est responsable de quelques vocations d'historiens éminents. Mais en même temps, on ne peut nier que l'ère de la diffusion que Groulx domine de toute sa personnalité s'accompagna d'un phénomène de stagnation et même de recul historiographique au niveau de l'interprétation officielle qui se voulait globale.

DES PRÉCURSEURS SANS AUDIENCE

Ce n'est pas que, pendant cette période de longue incubation de l'historiographie dominante, les œuvres d'importance aient complètement fait défaut, mais celles qui ont été produites ne sont guères parvenues à modifier l'interprétation reçue.

Assez curieusement, les travaux les plus valables touchant un approfondissement possible des aspects socio-économiques de la Nouvelle-France sont peut-être la série d'inventaires publiés par Pierre-Georges et Antoine Roy entre 1917 et 1950 et qui contenaient l'incitation (concessions en fiefs, greffes de notaires,

des faits consignés dans l'ouvrage. Ils restent valables. Je parle de l'esprit qui informe le tout. Une citation suffit: "La traite, c'est le métier des ratés du sol, des cupides, des aventuriers de tout acabit, attirés par les charmes de la vie errante, les gains faciles, la liberté sans frein du libertinage. Il faut assister au retour des coureurs de bois les plus endurcis pour que le cœur se soulève de dégoût...", II: 129.

⁵¹ Jusqu'à et y compris cette affreuse chose qui a pour titre *La civilisation catholique et française au Canada* du même Gérard Filteau, parue en 1960 et qui naguère encore, en pleine "révolution tranquille", abrutissait l'esprit de nos jeunes écoliers.

contrats de mariage, testaments, donations) à rendre historiographiquement plus concrète la société canadienne d'Ancien Régime. Ce n'est que de nos jours que cette incitation commence à porter fruit et que les inventaires des Roy cessent d'être de purs ouvrages de référence occasionnelle.

Dans la même veine, il faut souligner le *Bulletin des recherches historiques* qui paraît à partir de 1895 et qui souvent, par le biais de la généalogie et avec les moyens et la méthodologie du bord, parvient à révéler des aspects des hommes et des familles de la société des XVII^e et XVIII^e siècles, aspects qui faisaient alors figures de hors-d'œuvre mais auxquels justement la problématique actuelle revient avec plus de rigueur et de systématisation.

On connaît les travaux de Fauteux (1927) sur l'industrie en Nouvelle-France⁵², ceux de Sulte (1920) et de Tessier (1952) sur les forges du Saint-Maurice⁵³, ceux de Langlois (1934) sur la population⁵⁴, ouvrages valables dans le décor historiographique de l'ère de la diffusion, mais qui souffrent de n'être pas rattachés à une vision socio-économique de la Nouvelle-France. Même pour leurs auteurs, ils ont rôle d'appendices à une histoire où le national et le politique règnent en maîtres.⁵⁵

Plus importantes sont les thèses de Ph.D. soutenues à McGill par Elizabeth Jean Lunn (1942) et Allana Reid (1950) et qu'on n'a jamais cru bon de publier.⁵⁶ Elles ont pour titres : *Economic Development in New France, 1713-1760* et *The Development and Importance of the Town of Quebec, 1608-1760*. Elles marquent un net progrès sur les études antérieures et la première en particulier demeure encore la meilleure synthèse des activités

⁵² Joseph-Noël Fauteux, *Essai sur l'industrie au Canada sous le Régime français* (Québec, 1927), 2 vol.

⁵³ Benjamin Sulte, *Les Forges Saint-Maurice* (Montréal, 1920); Mgr Albert Tessier, *Les Forges du Saint-Maurice, 1729-1883* (Trois-Rivières, 1952).

⁵⁴ Georges Langlois, *Histoire de la population canadienne-française* (Montréal, 1934).

⁵⁵ On s'étonnera peut-être de ne pas voir figurer ici Léon Gérin, *Aux sources de notre histoire — Les conditions économiques et sociales de la colonisation en Nouvelle-France* (Montréal 1946). Nous nous proposons d'en parler dans le texte qui doit suivre celui-ci, comme précurseur d'un groupe de sociologues qui ont conçu des modèles d'interprétation de la société en Nouvelle-France, durant la décennie 1960-1970.

⁵⁶ Ce qui n'a pas empêché la thèse de Elizabeth Jean Lunn notamment d'être utilisée par les chercheurs beaucoup plus que nombre d'ouvrages parus durant la période.

agricoles, industrielles et commerciales de la Nouvelle-France du XVIII^e siècle. Mais ici encore la méthode reste descriptive et ne parvient pas à déboucher sur une conception globale de la colonisation axée sur les structures socio-économiques.

On ne peut en dire autant de la thèse de Paul-Emile Renaud publiée en 1928 et intitulée : *Les origines économiques du Canada — L'œuvre de la France*. Cet ouvrage eut un sort étrange. Sa facture maladroite, son caractère touffu et son style rébarbatif expliqueraient, à première vue, cette espèce de silence dont on l'a entouré, sans se priver à l'occasion d'y puiser son bien. Mais sans doute faudrait-il voir aussi, dans ce peu de répercussions, l'effet d'une conception alors déroutante de la colonisation de la vallée du Saint-Laurent.

L'avant-propos de l'ouvrage est particulièrement révélateur. Renaud y montre à l'aide de quelques faits que les établissements d'Amérique sont d'abord des réalisations d'ordre économique. "Comment expliquer, dit-il, en présence de ces faits, que les historiens de la Nouvelle-France n'ont, en général, guère fait état de ce facteur essentiel que sont les besoins et les biens économiques ?" Et il explique :

La société est un mécanisme complexe soumis à l'influence de causes nombreuses. Ces causes, selon leur nature et leur mode d'action, peuvent se répartir en deux groupes: les unes constantes, les autres accidentelles. Parmi les premières, on doit compter la fécondité propre à l'espèce humaine, les conditions de salubrité, l'état social et, surtout, les formes économiques. Une guerre, une révolution, une épidémie constituent des causes fortuites. Les transformations qui dérivent des causes constantes apparaissent très lentes, de si longue durée qu'elles sont à peine perceptibles pour une seule génération d'hommes: on est tenté de les négliger. Celles qui naissent en vertu des causes variables sont, à l'inverse, brusques, violentes, par accès, elles saisissent par leur étrange soudaineté: on est porté à en exagérer l'importance, oubliant qu'elles sont locales et exceptionnelles, limitées dans l'espace et réduites dans le temps.⁵⁷

Emises en 1928, ces préoccupations structuralistes qui révèlent une problématique fort en avance sur les conceptions traditionnelles ne paraissent pas avoir ému les maîtres de l'heure.

Par ailleurs, Renaud ne cache pas son admiration pour Salome qu'il entend, cependant, non seulement compléter, mais

⁵⁷ Paul-Emile Renaud, *Les origines économiques du Canada — L'œuvre de la France* (Paris, Gabriel Enault, 1928), 13-14.

refaire. "C'est à M. Emile Salone, dit-il, que doit se reporter comme à une source féconde, inépuisable, celui qu'intéresse le passé économique du Canada."⁵⁸ L'éloge, toutefois, tourne court. Suit alors une longue liste (assez mal ordonnée, du reste) des omissions nombreuses de l'auteur de *La colonisation de la Nouvelle-France*: la grande pêche, les mœurs économiques des indigènes, les corporations de métier, le commerce intérieur, les mines, les sous-concessions, etc. Il reproche à Salone de ne mettre dès le début le lecteur en face ni "de cette forêt perpétuelle qui, primitivement, ne laissait pas de place à la charrue, ni du castor qui devait fournir la matière par excellence du commerce"; de négliger la partie du facteur géographique en laissant dans l'ombre le territoire des avant-postes de l'est et celui de l'arrière-pays; de ne pas rendre crédit aux compagnies qui ont eu charge de la colonie et de sous-évaluer le fardeau que représentait le Canada pour la France.⁵⁹

Ces réserves témoignent non seulement d'une prise de conscience des lacunes à combler, mais aussi d'un désir de renouveler un éclairage qui, chez Salone, maintient encore trop le donné historique dans des cadres politico-militaires. Renaud explique:

Le plus grave reproche que l'on pourrait faire à Salone, ce ne sont pas les omissions, ce ne sont pas les insuffisances, c'est l'ordonnance générale. Non pas que nous voyons mal à ce qu'on suive strictement l'ordre chronologique. Mais puisqu'on nous avertit qu'on se propose de "dégager l'histoire de la colonisation de l'histoire générale" (p. VII), comment ne pas nous étonner que la moitié des "parties" portent en manchette les mots guerre, paix ou traité (parties V, VI, VII, VIII), que les personnages politiques se disputent le reste? On s'attend à lire "de la traite à l'agriculture", on lit "de la paix de Ryswick à la guerre de la succession d'Espagne". Sied-il, en parlant de phénomènes économiques d'user de la terminologie politique? ⁶⁰

Mais Renaud lui-même parvient mal à relever le défi. Pour mieux venir à bout des contraintes du cadre politique, il abandonne carrément la ligne chronologique générale, ce qui est une façon de guérir le mal en tuant le patient.⁶¹ Il se limite alors à

⁵⁸ *Ibid.*, 17.

⁵⁹ *Ibid.*, 17-20.

⁶⁰ *Ibid.*, 20.

⁶¹ Cette tentation est très fréquente en histoire et nombreux sont ceux qui y succombent. Au lieu de modifier la périodisation en accord avec un fil conducteur nouveau qui prétend polariser l'ensemble des événements, on morcelle la chronologie à l'intérieur de blocs thématiques qui n'ont la plupart du temps aucun lien organique entre eux. Au fond, cette

une description compartimentée et finalement statique des éléments de la colonisation d'exploitation (pêche, pelleteries, mines) et de la colonisation de peuplement (idée de peuplement et prise de possession, transmigration, établissement, agriculture, industrie, circulation). Il en résulte une sorte d'inventaire à la fois fouillé, confus et parfois inexact qui, faute de dynamisme et de lignes de force explicatives (mais faute avant tout de ne pas éclairer les caractéristiques de la "race"), n'était pas de nature à influencer une interprétation officielle toute préoccupée de projeter une image exemplaire et compensatoire de la Nouvelle-France.

Par ailleurs, cette Nouvelle-France, glorieuse par ses hommes entourés d'obstacles vaincus, n'allait pas non plus se laisser entamer par le modèle du *staple* tel que présenté par Innis en 1930.⁶² La thèse du *staple* privilégie le facteur économique qu'elle étudie en liaison étroite avec l'environnement du milieu physique. Poussée dans ses ultimes développements (ce que Innis n'a jamais fait), elle prétend rendre compte des aspects essentiels de la croissance coloniale.

Outre le défaut d'être anglo-saxon (il y aurait long à dire sur l'étanchéité des courants historiographiques nationaux au Canada), le modèle du *staple* avait le démérite de proposer une optique matérialisante qui ne pouvait que répugner à ceux qui se faisaient fort de perpétuer et répandre une explication axée sur le volontarisme incarné dans la "race". Il était dégradant d'asseoir fermement la Nouvelle-France de Champlain, de Talon, de Laval, de Montcalm sur une peau de castor.

Pourtant la thèse de Innis ouvrait des perspectives nouvelles qui auraient pu enrichir l'historiographie de la Nouvelle-France. Elle permettait de polariser chez Renaud des éléments trop diffus et chez Salone des données encore trop politiquement structurées. En dirigeant l'attention du côté des orientations et des limites du milieu physique, surtout en mettant l'accent sur la structure de base de l'économie canadienne, elle conviait les cher-

démarche est l'aveu d'une impuissance, qui tient non pas au modèle proposé mais à l'état des connaissances historiques. Malgré une problématique avancée et beaucoup de recherches, Renaud ne pouvait pas aboutir à autre chose qu'à un tableau descriptif des éléments de la colonisation en Nouvelle-France. Même aujourd'hui, avons-nous dépassé ce stade ? Mieux encore, pouvons-nous actuellement le dépasser ?

⁶² H. A. Innis, *The Fur Trade in Canada: An Introduction to Canadian Economic History* (New Haven, 1930). Voir W. T. Easterbrook and M. H. Watkins, *Approaches to Canadian Economic History* (Toronto, 1967).

cheurs à examiner de près les réalités coloniales de longue durée, fournissant ainsi, dès 1930, le point de départ d'une histoire économique et sociale à laquelle on accède à peine aujourd'hui via le détour labroussien.

Le plus valable chez Innis n'est pas le modèle qui reste hypothétique puisque le raccord entre le *staple* et les réalités sociales, politiques et idéologiques n'a jamais été qu'assumé ou, au mieux, que superficiellement illustré.⁶³ Innis se laisse guider par le développement extensif, c'est-à-dire géographique, du commerce du castor. Dans une telle perspective, les liens étroits de l'activité économique avec le milieu physique apparaissent nettement, de même que l'incidence de cette activité sur la rivalité intercoloniale. Mais en soulignant ce dernier aspect, Innis est ramené comme malgré lui dans l'ornière de la périodisation politico-militaire traditionnelle (1663, 1713, 1763), ce qui a pour résultat d'atténuer passablement l'originalité et les possibilités de l'ouvrage. En fin de compte, *The Fur Trade in Canada*, pour la période coloniale française, n'est guère autre chose qu'une excellente histoire du développement du commerce des fourrures, insérée dans le cadre traditionnel défini depuis longtemps par l'historiographie dominante.

Le plus valable chez Innis, c'est l'incitation à une étude intensive, en profondeur, des coordonnées du *staple*, c'est-à-dire, de la structure économique de la Nouvelle-France, conçue non comme une économie agricole (c'est ici que l'on voit le danger que constitue l'application sans nuances du modèle labroussien), mais comme une économie axée sur l'exportation du produit principal. En principe une pareille incitation aurait dû, dès la décennie 1930-1940, conduire à une recherche poussée des mécanismes de la circulation intérieure de la fourrure, des rouages canadiens et français des compagnies de commerce détenant le monopole de la vente de la fourrure canadienne en France et en Europe, des transactions collectives et privées suscitées dans la métropole comme dans la colonie par le commerce des pelleteries, des investissements économiques et sociaux auxquels il a pu donner lieu, etc. En somme, l'œuvre de Innis poussait déjà vers l'analyse de livres de comptes et de minutes notariales que la problématique actuelle met en valeur.

Mais l'historiographie de l'ère de la diffusion représentait une force d'inertie difficile à vaincre. Elle continuait à exploiter

⁶³ Je ne parle pas du modèle du *staple* en soi qui reste encore, même aujourd'hui, probablement le plus séduisant de tous, mais du modèle tel qu'appliqué par Innis dans *The Fur Trade in Canada*.

à fond ses explications dominantes. Et on pouvait déjà soupçonner que son évolution éventuelle allait se faire non dans le sens d'une problématique économico-sociale, mais plutôt dans le sens de la démystification, ce qui, pour l'heure, paraissait la démarche la plus urgente. Mue par une certaine lassitude du déjà dit et par le secret désir de faire neuf, elle allait se mettre à se corriger morceau par morceau, en utilisant le procédé dialectique de l'antithèse qui paraît révolutionnaire à première vue, mais qui l'est d'autant moins en réalité qu'il laisse le plus souvent intactes la problématique et les lignes de force des interprétations globales majoritairement répandues.⁶⁴

Entre-temps, les travaux de Innis restaient tout simplement hors du champ d'intérêt de l'historiographie canadienne-française. Aussi, les a-t-elle dédaignés. Au Canada anglais, la thèse du *staple* eut plus de retentissements. Mais elle marqua surtout des travaux historiques portant sur le XIX^e siècle. En ce qui concerne la Nouvelle-France, elle influença pour le mieux les pages que les synthèses anglophones consacrent à l'*Old Regime*, leur donnant un contenu à la fois plus réaliste et plus moderne que celui que l'on trouve à la même époque dans les manuels français du Québec.⁶⁵

CONCLUSION :

ÉCONOMIE ET SOCIÉTÉ EN NOUVELLE-FRANCE DANS L'HISTORIOGRAPHIE DE 1950

A travers l'œuvre de Lionel Groulx, l'interprétation de l'histoire de la Nouvelle-France restait en 1950 fortement tributaire du courant historiographique nationaliste de la deuxième moitié du XIX^e siècle. Sauf pour des détails utilisés dans le but de corser un récit traditionnel elle s'était montrée réfractaire

⁶⁴ C'est, je crois, la première caractéristique qu'on peut déceler dans l'œuvre de Guy Frégault qui commence à publier en 1944.

⁶⁵ Je pense en particulier aux synthèses de Lower, Creighton et McInnis. Bien sûr, des différences marquées opposent ces auteurs en particulier sous l'angle frontérisme-métropolitisme. Mais perçues de haut, ces différences s'identifient à l'accent qui est mis sur l'un des deux pôles de la dialectique est-ouest, qui reste la découverte fondamentale du frontérisme. Voir: Jean Blain, "La frontière en Nouvelle-France: perspectives historiographiques nouvelles à partir d'un thème ancien", *RHAF*, vol. 25, no 3 (décembre 1971): 397-407. La thèse du *staple* est l'une des applications canadiennes de la thèse de la frontière, comprise dans son sens le plus large. Ajoutons que celle-ci, qui date du début du siècle, est restée à peu près sans effet sur l'historiographie de la Nouvelle-France durant la période qui nous intéresse.

aux œuvres de Salome, de Renaud, de Innis, à leur inspiration révisionniste. Surtout, ces œuvres qui valaient d'abord par l'invite au dépassement se heurtaient au désintéressement d'une interprétation satisfaite de soi, peu portée à douter et dont les graves problèmes consistaient à s'interroger sur la teneur en héroïsme de l'"exploit" de Dollard ou sur la route — Saint-Laurent ou Rivière-des-Prairies — par laquelle Cartier avait atteint l'île de Montréal.

Politiquement architecturée depuis Garneau, de plus en plus centrée sur l'être national et ne considérant que le volontarisme providentiel ou humain comme moteur de l'histoire, cette interprétation faisait peu de place à l'économie et à la société. Elle en évoquait quelques traits sous l'étiquette "accomplissements" des hommes, présentés sous forme d'inventaires, sans liens génétiques ni imbrication réelle dans le schéma explicatif.

Le plus grave, c'est que ces inventaires sont fallacieux. Ils le sont même quand ils portent sur des données connues et admises, précisément parce qu'elles ne se raccordent pas à la ligne d'interprétation. Ainsi par exemple, s'il est juste de dire que onze navires ont été lancés en 1742 pour le compte de particuliers⁶⁶, l'affirmation, pour la compréhension historique, n'a aucune véritable signification. Et elle est spécieuse, car le lecteur est subtilement convié à croire que les chantiers maritimes étaient en plein essor, alors qu'aujourd'hui encore nous ignorons à peu près tout de leur portée sur la croissance économique de la colonie.

Fallacieux, ces inventaires le sont bien davantage lorsqu'ils portent sur des secteurs à peu près inconnus (comme la société par exemple) où la présomption tient lieu de recherches. Dans ce genre, on peut inclure tout ce qui circulait vers 1950 (et qui souvent circule encore) sur la famille, la paroisse, la mentalité, les types sociaux, etc., le tout formant l'imagerie d'une robuste société faite surtout "de ce fonds riche et durable que sont les classes terriennes", "homogène par la foi et l'origine ethnique" et "d'une rare hygiène morale"⁶⁷, imagerie à laquelle s'alimentait l'idéologie intravertie et nécrophile de l'ère duplessiste.

Mais fallacieux surtout, ce style admiratif, publicitaire qui enrobe le produit. On a le choix entre mille exemples. J'en

⁶⁶ Lionel Groulx, *Histoire du Canada français depuis la découverte*, II: 118.

⁶⁷ *Ibid.*, II: 273.

choisis un qui concerne encore la construction des navires. Il s'agit des voiliers bâtis à Québec pour le compte du roi, donc de données statistiques d'ordre industriel qui ne sont pas précisément de nature à provoquer des envolées ! Le chanoine Groulx écrit :

Et c'est ainsi que vont sortir des chantiers québécois, ces vaisseaux à proue parfois sculptée, excellents voiliers à l'épreuve, qui porteront, choisis par le roi, ces beaux noms du crû [sic] : le *Canada*, le *Castor*, le *Martre*, le *Carcajou*, le *Caribou*, le *Saint-Laurent*, l'*Orignal*, l'*Algonquin*, l'*Abénaquise*, le *Québec*.⁶⁸

Pour le lecteur sans défense, il est bien sûr que ce sont les "beaux noms du crû" et l'image de la proue sculptée qui portent l'essentiel du message. Il n'est pas exagéré d'affirmer qu'en 1950 toute l'histoire de la Nouvelle-France souffrait de cette magistrale distorsion.

⁶⁸ *Ibid.*, II: 118-119.